



QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION MAXIME+ ?

Création de l'association MAXIME+ le 13 décembre 1986 à l'initiative d'infirmières, de médecins et de parents d'enfants atteints de leucémie ou de maladies chroniques.

La présidente, Joss CREUSVAUX, est la maman de Maxime, décédé 6 mois auparavant : d'où la naissance de MAXIME+ (MAXIME + les autres enfants)

Tout est en place pour assurer le fonctionnement : Pari réussi.

En 2001, après 15 ans d'aide auprès des familles de l'Yonne, Joss laisse la place à Martine PAPANICOLA, affectée par le décès de son fils Julien.

L'association poursuit l'engagement d'une équipe de bénévoles actives et soucieuses d'apporter par tous les moyens un réconfort moral et financier auprès de jeunes enfants et leur entourage proche. Les 30 années d'existence de l'association se fêtent fin novembre 2016 : enfants, familles, amis, bénévoles se retrouvent dans une ambiance festive où chacun souhaite poursuivre les missions de MAXIME+.

Une occasion de présenter le nouveau président, Bernard MARTIN, qui compte poursuivre la mission et assurer sa fonction pour le bien-être de nos enfants atteints de cancers ou de leucémie et de leur famille.

Au total, depuis 30 ans, 240 familles ont été suivies par notre association. (en 2018)

Le **siège** de l'association se trouve dans un local mis gracieusement à sa disposition par la mairie d'Auxerre, 5 rue Camille Desmoulins à AUXERRE l'Enfance Maltraîtée.

Forme juridique de l'association : MAXIME+ est une association indépendante, à vocation départementale, composée exclusivement de bénévoles, sans aucun frais remboursé.

Statut : Association loi 1901, inscrite depuis le 13 décembre 1986 en Préfecture de l'Yonne sous le N° W891000664 SIRET 48870751400011 CODE APE 913 E

De ce fait, les **DONS** font l'objet d'un reçu pour **DEFISCALISATION**.

Objet social : Aide médico-sociale à domicile des jeunes malades.

Soutien moral et financier des familles

Aide à la socialisation des enfants et adolescents malades par des programmes adaptés d'enseignement, d'animation et d'échanges avec les autres.

Participation à des projets en faveur des adolescents malades.

Adhérente depuis janvier 2004 à l'UNAPECLE (Union Nationale des Associations de parents d'enfants atteints de cancer ou de leucémie) qui fédère en toute indépendance des associations pour une meilleure prise en charge des enfants et représenter les familles.

L'association comporte un **Conseil d'Administration** composé de 10 personnes élues et d'un **Bureau** composé d'un président (e), d'une vice-présidente, d'une trésorière, et d'une secrétaire. Elus pour 6 ans.

Qui a accès à MAXIME+ : Toutes les familles qui le demandent, sans condition de ressources, ni paiement d'une quelconque cotisation : une simple demande écrite est formulée et chaque cas est examiné par le conseil d'administration pour prise en charge ou non par MAXIME+.

Chaque famille bénéficie d'un carnet de 5 chèques loisirs donnant accès gratuitement pour deux personnes et un enfant, au cinéma et à Guedelon, accompagné d'une « carte famille ».

Fonctionnement : un **conseil d'administration** tous les 3 mois, et une **assemblée générale** chaque début d'année, publique, où l'activité de l'année écoulée est exposée et le bilan financier est expliqué et mis au vote pour approbation de l'assemblée.

Chaque année, une « **lettre** » (n° 37, cette année) relatant les activités de l'année écoulée avec photos, est envoyée à un fichier de 560 particuliers et entreprises soutenant notre association, contenant « un bon de participation à MAXIME+ » permettant aux personnes de faire leur don annuel à l'association

Ces activités sont consultables sur notre **site** et sur **Facebook**, en direct, ces sites étant tenus à jour par des bénévoles.

Budget : l'association récolte et dépense environ 18000 euros par an : aucun frais de fonctionnement, sauf, papier, cassettes imprimante et quelques timbres postaux. L'envoi d'un mailing annuel est pris en charge par Delta Mics.

Activités de l'association

Actuellement, l'association suit 13 familles d'enfants malades et suit également les familles d'enfants en rémission : soutien financier, moral et présence : (prise en charge des frais non remboursés, déplacements, hébergement des parents)

L'association effectue des cadeaux aux anniversaires et à Noël aux enfants, et parfois même, aux frères et sœurs si nous le pouvons. Sorties annuelles telles que Thoiry, Nigloland etc... (enfants, frères et sœurs, parents et bénévoles)

Nous intervenons :

Auprès de l'Hôpital Trousseau à Paris où il existe une pièce de vie financée par MAXIME +, dans le passé et qui porte son nom, auprès de la maison des parents de DIJON, auprès de l'hôpital d'Auxerre.

Les fonds récoltés par la corrida sont nécessaires et primordiaux pour notre budget d'aide aux malades.

TRES IMPORTANT : de nouveaux bénévoles seraient les bienvenus :

Merci à toutes et à tous au nom de MAXIME+

Le Président, Bernard MARTIN